l'Eglise naissante du Canada. Aussi, cet exemple de nos premiers prêtres et de tous nos missionnaires est toujours resté sacré parmi le clergé de notre pays. Nos premiers pasteurs et tous les prêtres ont entretenu cette dévotion de notre peuple envers la glorieuse aïeule de Jésus-Christ. En 1876, nos Seigneurs les évêques de la province de Québec consacrent à Sainte Anne ce domaine qui leur est échu dans le gouvernement de la sainte Eglise, et la choisissent comme Patronne. Le premier cardinal canadien s'est distingué par sa piété envers notre glorieuse Thaumaturge de Beaupré. Après lui avoir élevé un temple plus spacieux et moins indigne d'elle, il a voulu déposer (1887) sur son front la couronne royale : c'était l'Eglise du Canada qui couronnait sa mère. Les Souverains-Pontifes eux-mêmes ont honoré notre sanctuaire de Beaupré en l'élevant au rang de basilique mineure et en la dotant d'une relique insigne de Sainte Anne.

Cependant ces honneurs rendus par la sainte hiérarchie à notre sanctuaire n'ont fait que couronner la dévotion que l'Eglise du Canada y a fait éclater en tout temps pour sa glorieuse Patronne. Oui, certes, la dévotion en vers Sainte Anne est profondément ancrée dans le cœur de notre peuple. C'est lui qui l'a nommée « la Bonne Sainte Anne ». Aussi le pèlerinage à son sanctuaire de Beaupré est de tradition vénérable parmi nos populations croyantes. Cet élan ne s'est jamais démenti et prend avec les années des proportions de plus en plus grandes. Dans certaines paroisses, le pèlerinage à la Bonne Sainte Anne et l'abonnement aux Annales est chose sacrée, et reçue parmi les traditions de piété.

En voyant passer aux pieds de la Bonne Sainte Anne ces flots de pèlerins, il nous est souvent venu à l'esprit ce verset du Psaume 121: Illuc enim ascenderunt tribus, tribus Domini. « C'est là que montèrent toutes les tribus, les tribus du Seigneur ». Notre peuple, en effet, n'aime-t-il pas à chanter